

# QUESTION... ...RÉPONSE



avril 2018

## ■ Technique

### ➤ HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

#### **BALCONS PLOMB : le plomb est-il interdit sur les balcons ?**

Depuis un certain temps circule sur Internet un document qui voudrait faire croire que l'usage du plomb en plaque et feuilles est interdit, avec l'intitulé « *Bulletin Officiel n°2003-23* » - Avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France section milieux de vie - groupe de travail « bâtiment-santé ».

Il est clairement indiqué sur ce document « *non paru au journal officiel* », il est donc non applicable et non opposable.

**Une étude publiée par l'IOM (Institut de Médecine Professionnelle)** basé à Edimbourg démontre que le contact cutané avec les plombs (neuf ou anciens), ne pose pas de risque pour la santé.

**Cependant, il est important de rappeler que par mesure de précaution, avant tout contact avec des aliments et même avant de fumer, il est recommandé de se laver les mains.**

Lors de travaux, et pour des raisons de sécurité, il est recommandé le port de gants pour une manutention en toute sécurité.

Au cours de la dépose de laminé ancien, il est impératif de prévoir le port d'un masque pour éviter l'inhalation de poussières.

De plus, il est nécessaire pour les couvreurs et les plombiers de s'assurer de la bonne ventilation des espaces clos où ils sont amenés à réaliser des travaux de soudure plomb.

Quelques mesures de précautions simples et efficaces, qui s'appliquent à bien d'autres produits du bâtiment sont à respecter :

- Intégrer le risque plomb dans le Document Unique et le Plan de prévention ;
- Soulever le plomb avec prudence ;
- Ne pas manger, boire ou fumer sans se laver les mains ;
- Utiliser des vêtements de travail spécifiques et adaptés ;
- Se laver les mains soigneusement après chaque manipulation ;
- Se protéger pour ne pas inhaler de poussière ou vapeur de plomb.

Les propriétés toxiques et polluantes du plomb sont connues de longue date, mais c'est plus récemment qu'il a été intégré dans le risque chimique. La nocivité de ce matériau est liée à son aptitude à former des poussières facilement absorbées par l'organisme sous deux formes :

- L'inhalation, par voie respiratoire de particules présentes dans des poussières ou fumées à partir de 500°C.
- L'ingestion de plomb, en mangeant, en buvant, en fumant ou encore en portant à la bouche des mains souillées.

L'absorption, digestive ou pulmonaire, du plomb passe dans le sang avant d'aller se fixer dans les tissus ou d'être éliminé par les urines. Les pathologies liées à l'absorption de plomb sont de plusieurs ordres.

Le saturnisme ou intoxication au plomb se traduit par :

- Des manifestations cliniques aiguës ;
- Des manifestations chroniques parmi lesquelles les troubles de la reproduction ;
- Des troubles digestifs (« coliques de plomb »), plus rarement des troubles neurologiques mais aussi des atteintes au rein et au foie.

L'intoxication au plomb a un caractère toxico-cumulatif : stocké dans l'organisme, il continue à produire ses effets longtemps après l'exposition, et ce, même à faibles doses.

*Extrait de la « Fiche d'information et de prévention n°11 éditée par CRAMIF-GCCP-CAPEB-OPPBT*  
**RÉALISATION D'UN BALCON PLOMB**

#### **Mesures de Prévention**

Étude du poste de travail :

- sensibilisation aux gestes et postures
- fourniture d'aides à la manutention

Protections respiratoires

Port de gants et combinaisons jetables

Consignation ou isolation des réseaux

#### **Principaux risques**

Chute de hauteur

Chute d'objet pour le personnel  
au sol et les tiers

Trouble musculosquelettique

Fumée / poussière de plomb

Brûlures

Voir document page 3

**Votre contact :**

**Jean-Luc GIRARD** - Tél. : 01 40 55 12 17 - Email : [jlgirard@gccp.fr](mailto:jlgirard@gccp.fr)

## Fiche d'analyse de tâches : réalisation d'un balcon en plomb

### MAIN D'ŒUVRE

Formation au montage/démontage/utilisation et réception des échafaudages.  
Formation au port des équipements de protection individuelle antichute (en cas d'utilisation pour la mise en place des protections collectives).  
Information plomb pour l'encadrement et les opérateurs.

**ATTENTION** : les travaux susceptibles d'exposer les salariés au risque plomb sont interdits aux moins de 18 ans. Les salariés qui réalisent ces travaux sont soumis à une surveillance médicale renforcée (à voir avec le médecin du travail).

### MATÉRIAUX

Plomb (exemple traité balcon).  
Accessoires : plâtre, bandes d'agrafes et à ourlet, papier Anglais, demi-ronds, tape-vis, bandes à rabattre, bandes porte-solin, tube de buée, décapant, baguettes d'étain, stéarine...

### MATÉRIEL

- ✓ Utilisation d'un échafaudage de pied (exemple traité).  
Privilégier un échafaudage à Montage/Démontage en Sécurité - MDS.
- ✓ Utilisation d'un échafaudage roulant dans les limites d'utilisation prévues par le fabricant.
- ✓ Outillage : treuil, sangle de levage, visseuse, perceuse, disqueuse, outillage à mains, marmite, louche, réchaud, bouteille de gaz, prolongateur câble H07 RN-F/enrouleur classe B maxi 25 mètres + disjoncteur différentiel 30mA, fers et lances à souder, barrière de balisage, échelle d'accès.
- ✓ Équipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoires à utiliser suivant la tâche :



- ✓ Autres équipements obligatoires :



### MILIEU

Risques liés au site :

- ✓ électricité (enseigne, éclairage public, réseau aérien...), ✓ réseaux enterrés (appui échafaudage),
- ✓ résistance/pente du sol, ✓ accessibilité (porche, accès toiture, stationnement véhicule...).

Besoins pour travaux : ✓ eau, ✓ électricité.

### Tâches réalisées

- ✓ Pose des bandes d'agrafes et à ourlet
- ✓ Réalisation d'un glacis plâtre
- ✓ Calepinage, traçage et fixation des demi-ronds en bois
- ✓ Pose des bandes à rabattre
- ✓ Traçage et découpe des tables,
- ✓ Réalisation des relevés et découpe d'ajustement
- ✓ Finition aux bourseaux et aux battes
- ✓ Réalisation de l'ourlet
- ✓ Mise en place de l'ensemble des pattes cuivre
- ✓ Soudage des goussets et des angles
- ✓ Pose des bandes porte-solins, réalisation des solins (ciment ou plâtre)
- ✓ Préparation des moules à embase avec mastic d'étanchéité
- ✓ Chauffage de la marmite pour rendre le plomb liquide
- ✓ Coulage des embases à la louche
- ✓ Finition des embases après refroidissement

### Mesures de Prévention

- Utilisation de préférence d'un échafaudage de pied à montage/démontage en sécurité (MDS)
- Résistance du sol et des ancrages de l'échafaudage (nombre suivant notice)
- Balisage au sol + signalétique + port du casque pour tout opérateur, mise en place d'un pare-gravats pour la protection des tiers
- Étude du poste de travail, sensibilisation aux gestes et postures, fourniture d'aide à la manutention
- Protections respiratoires, port de gants et combinaisons jetables
- Bac de rétention
- Protection faciale, combinaisons jetables, gants
- Consignation ou isolation des réseaux par le concessionnaire

### Principaux risques

- ✓ Chute de hauteur à l'extérieur du bâtiment
- ✓ Basculement renversement de l'échafaudage
- ✓ Chute d'objet pour le personnel au sol et les tiers
- ✓ Trouble musculosquelettique
- ✓ Fumée/poussière de plomb
- ✓ Brûlures dues au basculement de la marmite contenant le plomb en fusion
- ✓ Projection de matériaux (froid ou en fusion)
- ✓ Réseau électrique sur la façade (ligne électrique, enseignes lumineuses), coupures

Production dans le cadre de la Charte de prévention des risques professionnels en couverture

